

Note / 20	Correcteur

N° d'anonymat (4)
4619

1 Dans son allocution du 13 avril 2020 et dans un contexte marqué par le début de la crise économique engendrée par la crise covid, le Président Emmanuel Macron déclarait : "il nous faudra rebâtir une 5 souveraineté agricole, sanitaire, industrielle et technologique". Pourtant sixième pays le plus riche du monde en terme de PIB, la crise sanitaire a porté le recul de la France et son incapacité à être indépendante économiquement. En effet, la manque de masques et de médicaments, produits principalement en Chine, a agit comme un dévastateur : la France ne devra plus se retrouver dépendante d'un pays pour l'accès à des biens de première nécessité.

10

20 Depuis lors, le chef de l'Etat avait également insisté sur la nécessité de définir et de mettre en œuvre une stratégie de relance et d'entrepôts stratégiques sur le territoire national ou européen. Pour ce faire, l'Etat pourra notamment s'appuyer sur le levier des incitations économiques (subventions, politique fiscale favorable aux entreprises relancées).

25 Les incitations économiques sont donc des mesures incitatives ~~stratégiques~~, qui visent non seulement à orienter l'économie nationale, mais également à modifier les comportements des agents économiques. Néanmoins, si elles apparaissent comme des mécanismes pertinents, les incitations économiques sont-elles efficaces ?

30 Si les incitations économiques agissent en faveur d'un développement économique et durable (I), l'imperfection de certains mécanismes incitatifs limite leur efficacité et amène à approfondir et à enrichir la réflexion (II).

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constitutifs sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

Tout d'abord, les incitations économiques constituent des mécanismes efficaces qui agissent en vue d'un développement économique et durable (I).

En effet, elles permettent non seulement de modifier les comportements des agents économiques (A), mais elles sont également efficaces dans la mesure où les incitations économiques transforment et animent l'économie nationale (B).

Ainsi, il est possible de constater une modification des comportements par le jeu des incitations économiques (A).

Premièrement, les incitations économiques sont efficaces car elles permettent d'agir sur les externalités. Il s'agit d'effets externes positifs ou négatifs, causés par une activité de consommation ou de production, sur une tierce personne sans qu'il n'y ait de contingence ou de compensation monétaire. Par conséquent, l'Etat peut encourager les activités créatives d'externalités positives (comme les activités de recherche et de développement) par le biais d'incitations qui peuvent prendre la forme de subventions. Par exemple, dans la mesure où la théorie de la croissance endogène, formulée par les économistes Lucas et Barro, affirme que les gains de productivité résultent d'effets-expérience et d'effets-ressources, l'Etat doit participer au financement de la recherche et de la formation.

A l'inverse, l'Etat peut également aider à freiner les activités créatives d'effets externes négatifs (ex-pollution) par le biais d'une taxe-pigouvienne, de la réglementation et des normes. Par exemple, dans son programme Energie 2030, l'Etat ^{allemand} prévoit une augmentation progressive du prix de l'électricité pour inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie. Au final, l'internalisation des externalités négatives.

peut d'améliorer le bien-être global des agents économiques et de l'ensemble de la société. En ce sens, les incitations économiques sont efficaces.

Enfin, les incitations économiques visant à modifier les comportements peuvent également s'envisager au sein des entreprises. En effet, la théorie du salaire d'efficience soutient qu'un salaire élevé incite les salariés à augmenter leur productivité au travail. Ce système incitatif concernant la rémunération des salariés peut aussi prendre la forme de primes en fonction de la performance individuelle ou de la performance collective de l'entreprise. Incitant à accroître la productivité, ce type d'incitations économiques est alors efficace.

Pour autant, au cœur de la politique économique, les incitations économiques sont efficaces car elles contribuent à orienter l'économie nationale (B).

Promisciemment, les incitations économiques peuvent également être efficaces dans le cadre d'une politique conjoncturelle, par exemple pour relancer la croissance économique. Afin de relancer les dépenses de consommation, l'Etat peut ainsi décider d'augmenter les revenus de transfert, de baisser les prélèvements obligatoires, venir de verser des primes à l'achat sur certains types d'objets (ex : véhicules nous électriques). L'Etat peut également inciter en orientant l'épargne disponible, comme ce fut le cas avec la loi Maastricht en 1978 qui prévoyait une réduction d'impôts pour l'achat d'actions. D'autres mesures peuvent contribuer à relancer l'investissement, comme par exemple l'octroi de crédits à taux préférentiels. Enfin, l'Etat peut également inciter à la création d'emplois grâce à la mise en place de dispositifs d'insertion pour les jeunes et les emplois aidés.

En outre, les incitations économiques sont efficaces lorsqu'elles orientent l'économie nationale dans le cadre d'une politique structurelle. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 1970, le Commissariat Général au Plan proposait déjà une planification indicative avec de nombreuses incitations financières. Plus tard en 2004, l'Etat a choisi à développer des pôles de compétitivité avec succès. Il s'agit d'associations de firmes, de centres de recherche et d'expérimentations, d'instituts de formation, qui se regroupent autour d'un projet technologique et innovant à très forte valeur ajoutée.

Afin de promouvoir ces pôles de compétitivité, les incitations prennent la forme de subventions et de réduction d'impôts sur les sociétés. L'objectif étant de garantir le développement économique de la région et de faire émerger de l'innovation qui est un élément majeur dans la croissance et la compétitivité des entreprises.

Enfin, les incitations économiques sont efficaces lorsqu'elles visent à inciter l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire national. Par exemple, l'Etat peut créer des zones économiques spéciales (ZES) et les collectivités locales peuvent décider d'instaurer des zones franches afin d'attirer des entreprises qui apporteront du dynamisme et de l'emploi.

Au final, il existe différentes formes d'incitations économiques et celles-ci ont plus ou moins efficacité. Néanmoins certains mécanismes incitatifs sont impuissants et cela appelle à approfondir la réflexion (II).

En effet, ces incitations économiques peuvent s'avérer sous-optimales, limitant alors leur efficacité (A). De fait, il convient d'étudier de nouvelles perspectives afin de trouver de nouveaux mécanismes incitatifs, à l'image par exemple de la notation extra-financière des entreprises (E).

1 Tant d'abord, certaines incitations économiques
ne sont pas toujours optimales, impactant alors leur
efficacité (A).

2 Premièrement, les incitations économiques visant
5 une reprise de la croissance éco ne produisent pas
toujours les effets attendus. En effet, il existe de
nombreux paramètres à prendre en compte et qui rendent
ces effets incertains. Par exemple, en 1981 au début du
10 septennat de François Mitterrand, le gouvernement avait
mis en place des incitations économiques afin de relancer
la consommation. Si cet objectif a été atteint, les
incitations économiques ont également contribué à l'augme-
tation de l'inflation (sauf pas d'ajustement des capacités
de production et pas de reprise de l'investissement), à
15 la hausse des importations et à un déséquilibre de la
balance commerciale. Par conséquent, ces incitations
économiques ont eu une efficacité discutée et contestable.

Par ailleurs, les incitations économiques peuvent
20 générer des effets d'autome, auquel cas elles ne sont
pas efficaces du point de vue de l'Etat. Par exemple,
la création d'emplois aidés et de dispositifs d'insertion
favorables à un public cible peut profiter à des entreprises
qui auraient embauché le profil aidé de toute façon.

Enfin, certaines incitations économiques ne sont pas
25 efficaces lorsqu'elles ne sont pas suffisamment incitatives
ou dissuasives. cela peut alors donner lieu à des stratégies
de contournement. Ainsi, il est possible de prendre l'exemple
d'un taxe sur les activités polluantes visant à inciter les
producteurs à adopter un comportement plus responsable.
30 Si cette taxe n'est pas suffisamment élevée, c'est-à-dire inférieure au coût de dépollution, alors l'entreprise
préférera payer la taxe plutôt que de dépolluer ses activi-

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

35 Au final, si les incitations économiques sont dans l'ensemble efficaces et concluantes, certaines sont limitées dans leurs effets, voire inefficaces. Pour finir, il est désormais possible d'ouvrir la réflexion et de réfléchir à de nouveaux outils d'incitation qui ne seraient pas de nature financière, comme par exemple la notation extra-financière (B).

40 En effet, la notation extra-financière permet d'apprecier la performance d'une entreprise en fonction d'autres critères que les critères financiers. Les critères extra-financiers retenus sont les critères ESG : environnement (ex = gestion et valorisation des déchets), social (ex = formation professionnelle) et gouvernance (ex = participation au conseil d'administration)

45 Ainsi, un système de notation extra-financière peut constituer un puissant mécanisme d'incitation visant à adopter un comportement responsable. En effet, la société civile est de plus en plus exigeante quant au comportement responsable ou non d'une entreprise. Cela peut être observé par la croissance du marché des investissements éthiques, par la volonté (en particulier chez les jeunes) de travailler dans une entreprise "responsable" et de "consommer responsable". En outre, il existe déjà des labels (ex = label lucid, normes ISO) permettant d'apprecier la performance extra-financière d'une entreprise. De fait, il s'agit pour-étape d'approfondir et de systématiser ces labels.

60 Au final ce système de notation extra-financière incite les entreprises à mettre en place une stratégie RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) structurée. Il s'agit de mesures prises par une entreprise afin d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité commerciale et dans sa relation avec l'ensemble de ses parties prenantes (salariés, fournisseurs). De plus, la RSE présente l'avantage d'être une stratégie d'entreprise qui priviliege le développement

de long terme à la rentabilité immédiate. Par conséquent,⁷⁰ les incitations extra-financières peuvent s'avérer efficaces.

En conclusion, les incitations économiques demeurent efficaces et contribuent à un développement économique et durable. Néanmoins, il existe certains cas de figure où les incitations économiques sont limitées dans leurs effets, voire inefficaces. Par conséquent, il convient de les prendre en compte et de les réviser. En outre,⁷⁵ il est également possible d'élargir les incitations économiques au domaine extra-financier qui permettrait de gagner en efficacité.⁸⁰

Cette idée n'estante occupe d'ailleurs une place croissante dans le débat public, à la fois en France qui à l'échelle de l'Union Européenne. En effet, le président de la Commission Européenne, Mme Ursula von der Leyen, a notamment annoncé la création d'une taxonomie européenne (un label vert) afin d'orienter les investissements vers les projets de transition écologique.⁸⁵

90

95

100

105

110

115

120

125

130

135

140